

## Divorce et droit à la retraite

## Par inver patrice, le 01/06/2017 à 15:42

bonjour,

je desire partir en retraite prochainement, j'ai divorcé depuis quelques années après 22 ans de mariage. Est ce que mon ex épouse a droit à quoi que ce soit sur ma retraite de mon vivant ?

merci d'avance pour vos réponses

## Par Visiteur, le 01/06/2017 à 16:13

Bonjour,

vous confondez avec la pension de réversion ? En ce moment vous êtes payé, elle n'a droit à rien ?

## Par inver patrice, le 01/06/2017 à 16:54

la pension de reversion interviendra a mon décés , oui en ce moment j'ai un salaire et non depuis le versement de la prestation compensatoire elle n'a plus droit a rien ...